



Réunion du Bureau de l'ARE

Ref. ordre du jour: II

original en anglais

POUR ADOPTION

COMPTE-RENDU PROVISOIRE DE LA RÉUNION DU BUREAU À FRIBOURG (14 ET 15 MAI 2009)

I. Discours d'ouverture du bureau

Michèle Sabban souhaite la bienvenue à l'auditoire et est heureuse de rencontrer les membres dans ce Bureau important à la suite de la dernière Assemblée Générale de Tampere en 2008. M. Beat Volanthen, vice-président du Canton de Fribourg, se lève pour adresser quelques mots de bienvenue aux invités et faire une présentation du canton de Fribourg.

II. Adoption de l'ordre du jour provisoire

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

III. Adoption des compte-rendus du Bureau de Tampere (FIN) qui s'est déroulé le 12 et 14 novembre 2008

Les deux compte-rendus du Bureau de Tampere (FIN), qui s'est déroulé le 12 et 14 novembre 2008 est adopté à l'unanimité.

IV. Adoption du compte-rendu de la réunion du Présidium de Pula (HR) du 16 mars 2009

Mme Sabban déclare que le compte-rendu de la réunion du Présidium de Pula du 16 mars 2009 est adopté.

V. Crise économique mondiale

M. Håkan Sandgren, président de la Commission 1, prend la parole pour présenter les résultats d'une enquête de l'ARE sur les effets de la crise économique sur les régions et leurs stratégies pour lutter contre cette crise. Pour commencer, l'une des stratégies régionales est de stimuler la demande par l'investissement public. Deuxièmement, les régions doivent faciliter l'accès au financement et soutenir les PME innovantes. Troisièmement, promouvoir l'emploi de travailleurs spécialisés joue un rôle primordial. Quatrièmement, le soutien aux clients et consommateurs privés doit être maintenu en temps de crise. Dernier point, les stratégies de communication font partie de nombreux plans de relance, comme par exemple l'organisation de conférences et de tables rondes avec les entrepreneurs et différents acteurs. Les conclusions des résultats de l'enquête sont les suivantes: tout d'abord, les régions sont les acteurs principaux pouvant lutter contre la crise économique mondiale, deuxièmement, la coopération interrégionale est un levier pour l'amélioration des actions régionales.

À la suite de la présentation de M. Håkan Sandgren, le Bureau de l'ARE adopte la déclaration finale: "Les Régions : un atout pour sortir de la crise".

Mme Christina Diegelmann prend la parole et présente les activités de l'ARE dans les domaines de l'entrepreneuriat et de la politique face aux PME. Le facteur le plus important en matière de compétitivité des entreprises et des régions tient dans leur capacité à innover. Une grosse part des innovations revient aux PME bien que les plus grosses entreprises se chargent de la production et de la distribution. En effet, les PME n'en ont pas les moyens du fait de leurs capacités insuffisantes en termes d'investissements et de moyens humains. C'est à ce moment-là qu'entre en jeu la politique économique régionale, en grande partie une politique pour les PME. Les régions soutiennent les PME depuis de nombreuses années. C'est pour cela que de nombreuses activités de l'ARE sont directement liées au développement des PME au niveau régional. Mme Diegelman avance les exemples suivants : les politiques régionales s'attaquant à la crise économique ; le prix de l'innovation de l'ARE, gratifiant les meilleures pratiques au niveau régional ; les Universités d'été et autres formations aux stratégies régionales innovantes dans les domaines de l'environnement et de l'énergie ; le projet PRESERVE, inscrit dans le programme INTERREG, dans le secteur touristique, qui soutient les régions dans le développement de leur stratégies touristiques, le réseau e-santé ou encore l'Université d'été de 2008 sur l'entrepreneuriat des jeunes.

M. Urs Müller (BAK Basel) présente ensuite les résultats de l'étude de l'ARE « De la subsidiarité au succès ». La question c'est s'il y a un lien entre le degré de décentralisation et la performance économique. Puis, il présente les résultats d'une étude sur l'impact que peuvent avoir les compétences régionales sur la réussite d'une région et sur la manière de mesurer le degré de décentralisation. Cette dernière étant multidimensionnelle et ne pouvant pas être observée directement, une multitude d'aspects, aussi bien qualitatifs que quantitatifs, ont été analysés pour en mesurer le degré. Au total, ce sont 185 indicateurs qui ont été étudiés. L'étude révèle que dans les régions, le pouvoir exécutif est en général plus important que le pouvoir décisionnel qui demeure au niveau national. En ce qui concerne la performance économique, l'étude démontre que les politiques régionales sont bien plus efficaces puisque mieux ciblées. La proximité avec la population permet aussi de mieux cerner les changements qui doivent être mis en place. L'étude montre aussi que plus une région est hétérogène, plus elle est décentralisée. Aussi, plus de décentralisation mène à un PIB plus important, ce qui signifie que la décentralisation a un impact fort et positif sur la qualité de vie des populations. Les régions décentralisées possèdent aussi de plus grandes capacités d'innovation. Pour résumer, on peut dire que les régions ayant le plus de compétences se développent mieux que les autres et que les pays les plus décentralisés ont plus de réussite d'un point de vue économique. Par conséquent, l'application du principe de subsidiarité semble être la clé du succès.

Mme Carmela Cotrone présente un projet dans le contexte d'ESPO, auquel l'ARE participe. Il s'agit de savoir pourquoi certaines régions faibles parviennent à se développer, quand d'autres, pourtant similaires, restent en arrière. ESPON propose d'établir un partenariat étroit avec la Commission 1, afin d'établir des comparaisons systématiques et de répandre les conclusions. Les résultats de cette coopération devraient faire l'objet d'une conférence commune en mai 2010. La proposition est approuvée.

Ensuite il y avait une discussion. En ce qui concerne la présentation de M. Urs Müller, la question est soulevée de savoir si, en temps de crise, la centralisation ne serait pas préférable à la décentralisation. De plus, un membre fait remarquer qu'il est important de prendre en compte les quatre systèmes politiques différents en Europe, à savoir, le système fédéral, le système régionalisé, le système décentralisé et le système centralisé. M. Urs Müller répond que de toute évidence, la décentralisation n'a pas réponse à tout et qu'il faut faire attention à ce que l'on veut obtenir. Dans certains cas, le niveau national peut s'avérer plus approprié. Cependant, l'étude révèle que, de manière générale, les pays décentralisés s'en sortent mieux.

VI. Rapports



Johanna Miki-Leitner présente l'engagement de l'ARE et de la Commission 3 en ce qui concerne l'Union pour la Méditerranée.

Mme Sabban invite M. Klipp à faire état de leurs interventions devant la Duma, le Conseil de la fédération, le ministère du Développement régional et le cabinet du Premier ministre. Les régions russes éprouvent un grand intérêt pour les activités de l'ARE et vont y être impliquées de plus en plus. Un rendez-vous a été pris pour l'an prochain en Russie, afin d'organiser au mieux l'implication de ces futurs membres. Les régions membres de l'Europe de l'Ouest sont invitées à se joindre à la présidente et au secrétaire général à cette occasion. Mme Sabban fait ensuite un court résumé de leur rencontre avec le Conseil de la fédération de Russie. Elle-même et M. Klipp ont rencontré le président de la Commission des gouvernements locaux et du Congrès des municipalités de Russie. Les points clés de la discussion ont été les activités du CNRM, des sujets importants tels que l'emploi et les avantages sociaux ainsi que la prochaine coopération avec l'ARE. Mme Sabban a rencontré par la même occasion l'ambassadeur de France en Russie ainsi que son homologue, s'entretenant ensemble sur divers sujets tels que l'environnement, l'économie, les transports ou encore le changement climatique. Enfin, Mme Sabban a rencontré l'Ambassadeur de Géorgie en France pour discuter des régions entourant la Mer Noire et plus particulièrement de l'approvisionnement en eau et de la pollution. Un document détaillé sur ces entretiens sera disponible pour tous les membres.

M. Pierre Meyer, chargé de mission, présente la visite au Québec ainsi que le Memorandum of Understanding conclu entre l'ARE et l'Office franco-québécois pour la Jeunesse, qui devrait être adopté à la prochaine Assemblée Générale de Belfort. L'objectif de cette coopération est de préparer les jeunes à de nouvelles professions d'une part et d'autre part d'organiser des échanges.

Le représentant des Açores, parlant au nom de M. Rui-Bettencourt, fait un court résumé de la situation d'Eurodyssée.

Ulla Höglund (Värmland, SE) fait remarquer l'importance d'Eurodyssée pendant la présidence suédoise de l'Union européenne.

Eliane Giraud (Rhône-Alpes, F) souligne l'importance d'Eurodyssée et d'activités similaires, dont la coopération avec le Québec.

Irakli Goradze demande si, durant la visite à Moscou, la question de la guerre Russo-géorgienne a été abordée. Michèle Sabban affirme que cela n'a pas été le cas tout en soulignant le fait que les discussions portaient sur la coopération technique entre régions.

Clôture du Bureau (1^{ère} partie)

Mme Sabban déclare la réunion de ce jour terminée et invite les participants à la rejoindre à l'Université de Fribourg pour un débat sur la crise économique.

Ouverture du Bureau (2^{ème} partie)

Mme Sabban déclare la séance du 15 mai 2009 ouverte.

Mme Sabban fait un court résumé de dernière la réunion du FOGAR à Florence, celle du Comité exécutif.



Mme Sabban en fait de même concernant sa rencontre avec M. Barroso, président de la Commission Européenne. Rencontre organisée à l'initiative du Comité des Régions et en présence de quelques réseaux européens, dont l'ARE. Mme Sabban a, à cette occasion, demandé à M. Barroso de porter plus d'attention aux régions, notamment dans le contexte du plan de relance européen.

Mme Sabban fait part à l'assemblée de sa visite aux îles Canaries en juin 2009 afin d'entériner l'adhésion de cette région à l'ARE. L'ARE a pour objectif de monter des projets spécifiques pour les régions périphériques telles les îles Canaries, Madère et la Corse, en prenant en compte les sujets spécifiques que sont le tourisme, les énergies renouvelables, les échanges dans le cadre du programme Eurodyssée ainsi que le réchauffement climatique.

Ensuite, Mme Sabban fait un court résumé de la réunion de l'ARE à Pula, pendant laquelle elle a rencontré la quasi totalité des responsables régionaux croates (Zupans) et a pu s'entretenir au sujet des prochaines élections ainsi que sur les difficultés liées aux procédures d'adhésion à l'UE.

Mme Sabban rapporte les conclusions tirées de sa visite à Istanbul, en Turquie, où elle a pris part au 2e forum de l'Alliance des Civilisations à l'invitation des autorités d'Istanbul. Lors de ce forum, divers sujets, de première importance pour l'ARE, ont été abordés, dont notamment l'intégration, la jeunesse, les médias, la politique, la culture et le dialogue avec la société civile.

Elle fait ensuite un compte-rendu de sa rencontre avec des parlementaires Arméniens ainsi que l'ambassadeur d'Arménie auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Il a été sujet de l'adhésion à l'ARE de régions arméniennes, adhésion qui sera le thème d'une prochaine rencontre en septembre 2009.

Enfin, à la demande de M. Brad Watson de la région du Sussex, Mme Sabban fait un court résumé de sa rencontre avec M. Claudio Martini, président du CRPM à Florence, en compagnie de messieurs Klipp et Meyer. Ensemble, ils ont discuté des similitudes entre leurs deux organisations ainsi que d'éventuelles coopérations futures.

Avec l'accord du Bureau, Mme Sabban souhaiterait inviter l'ensemble des présidents des associations, dont Mercedes Bresso, présidente de REG-LEG.

Orhan Albayrak, de la région d'Istanbul, prend la parole pour indiquer que malgré le changement de dirigeants dû aux élections à Istanbul, la région continuerait son travail sur le handicap entamé par M. Murat Ellialti.

VII. Aperçu des activités des commissions

M. Håkan Sandgren, président de la Commission 1, prend la parole. Il explique à l'assemblée qu'il y a un réel besoin de nouvelles formes de coopérations territoriales en Europe et d'un approfondissement de celles existantes. Les initiatives comme les EGCT, INTERREG ou INTERACT devraient être renforcées et complétées par de nouvelles coopérations dans les domaines des partenariats entre zones urbaines et rurales et avec les régions voisines. De plus, la cohésion territoriale devrait inclure des notions telles que le développement durable, la croissance économique et la qualité de vie des citoyens dans les régions européennes. La prochaine réunion du groupe de réflexion sur la politique de cohésion se tiendra en juin ou juillet 2009. En ce qui concerne la conférence sur le changement climatique de Limoges, les aspects suivants doivent être mentionnés : l'objectif était de souligner l'importance de la coopération décentralisée sur le changement climatique et de mettre en avant l'aspect impératif de la

participation des autorités régionales et locales aux discussions internationales portant sur le protocole de Kyoto II. La Déclaration de Limoges appelle aussi les régions d'Europe à soutenir les initiatives de développement durable en Afrique et plus particulièrement en ce qui concerne la promotion du rendement énergétique, des alternatives au pétrole et de l'utilisation des énergies propres. De plus, la Commission 1 insiste sur le fait que le développement rural est un domaine prioritaire cette année. Dans ce contexte, une large consultation sur les politiques de développement rural dans les régions d'Europe a été menée. Dernier point : des avancées ont eu lieu dans les deux projets INTERREG IVC, MORE4NRG et PRESERVE, dans lesquels l'ARE est impliquée. MORE4NRG a pour but de renforcer la production de stratégies régionales liées à l'énergie renouvelable et au rendement énergétique. Ce projet est aussi à l'origine de la création d'outils intégrés visant à surveiller les effets des politiques régionales durables. Le projet PRESERVE, lui, représente une des activités principales de l'ARE dans le domaine du tourisme durable pour les trois années à venir. L'un des prochains « Tales from Europe » (« Récits d'Europe ») organisés régulièrement par l'ARE à Bruxelles sera uniquement dédié à la question du tourisme durable.

Cette intervention est suivie par des contributions du Rhône-Alpes, du West-Sussex et de Campanie.

Mme Claudia Meschede, Senior Policy Coordinator de la Commission 2, prend la parole et fait état des derniers développements de cette dernière. Elle mentionne tout d'abord le fait que la Commission met l'accent, depuis le printemps, sur les questions de financement et d'organisation des systèmes de santé publique. Un séminaire a été dédié à ces sujets, permettant aux participants d'échanger leurs points de vue sur les fonds structurels et les autres possibilités de financement disponibles pour le secteur de la santé publique, tels les partenariats public-privé et autres opportunités d'investissement. Une déclaration a par ailleurs été adoptée à l'issue de ce séminaire. Mme Meschede poursuit en présentant les thèmes abordés lors de la dernière assemblée plénière de la Commission. Trois positions ont été adoptées en réponse aux consultations lancées par les institutions européennes. La première concerne le projet de directive relative aux droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers, la Commission 2 insistant particulièrement sur la nécessité de mettre en place un système d'alerte rapide pour les régions devant faire face à des arrivées massives de patients. La deuxième est relative au livre vert sur les métiers de la santé publique en Europe, la Commission 2 ayant fait certaines propositions sur la gestion de la migration des professionnels de santé spécialisés. Enfin, la troisième est centrée autour des activités de l'UE mises en œuvre afin de combattre les inégalités des systèmes de santé publique, l'ARE invitant la Commission à prendre des mesures pour restreindre le plus possible ces inégalités. Mme Meschede présente ensuite les résultats des élections au sein de la Commission 2, la présidence revenant à M. Consantin Ostaficiuc, qui conserve son poste de vice-président de l'ARE, et la vice-présidence à Mme Christina Wahrolin. Mme Meschede conclut son intervention en annonçant la création d'un nouveau groupe de travail sur l'égalité des chances pour les personnes handicapées. Tous les documents présentés au Bureau sont unanimement approuvés.

Mme Monica Carlsson, présidente du groupe de travail sur l'égalité des chances entre Femmes et Hommes, s'exprime à son tour sur les problèmes actuels, notamment la condition des immigrantes. Elle fait ensuite part de ses vœux pour une plus grande reconnaissance du groupe de travail au sein de l'ARE, afin que les questions du genre ne soient pas oubliées dans ses politiques. La question est posée quant au fait que le groupe égalité des chances pourrait devenir un comité permanent. Une décision devrait être prise lors du prochain Bureau de Göteborg.

M. David Kirk, vice-président et porte-parole de la branche sur l'éducation et la formation de la Commission 3, présente ensuite les activités de sa Commission et notamment celles sur la

jeunesse, le tourisme culturel, le réseau des administrateurs culturels (en vue d'en augmenter le nombre), l'héritage culturel européen, la culture et l'éducation (mobilité).

Mlle Kucinska prend la parole et détaille les activités jeunesse, les réunions du réseau régional des jeunes ainsi que l'université d'été de Valence. Mme Sabban suggère que la proposition du RRJ soit développée et présentée à Belfort. Le Président écrira aux régions membres afin que celles-ci envoient un jeune représentant au RRJ.

On propose que la présidente et le secrétaire général soient en droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin de remplir les objectifs. Proposition votée lors de la prochaine Assemblée Générale.

S'en suit une intense discussion sur l'adhésion de l'ARE au FOGAR. Aucune décision n'est prise. Mme Saban souhaite d'abord écrire aux présidents des régions membres pour recueillir leurs opinions. Cette proposition est approuvée.

M. Lars-Gerhard Westberg, vice-président du Comité Permanent pour les Affaires Institutionnelles, fait part des dernières activités du comité, notamment la conférence sur « Communiquer l'Europe » et le débat au Parlement Européen avec des représentants européens et le concours « Parlez-vous Européen ? ». Il poursuit avec les développements récents avec les régions orientales, notamment la mise en place du partenariat oriental. A ce sujet, il a présenté la position de l'ARE. Il donne ensuite la parole à la présidente qui a encouragé les membres à prendre position sur le sujet. La décision de l'ARE sur le partenariat oriental a été adoptée par les membres lors de ce Bureau.

M. Brian Greenslade, président du Comité Permanent sur la surveillance continue et l'évaluation détaille dans son intervention la stratégie d'investissement de l'ARE, sa politique budgétaire ainsi que l'instauration d'un nouveau système de comptabilité.

IX. Assemblée Générale

M. Klaus Klipp donne quelques informations sur la prochaine Assemblée Générale, qui aura lieu durant la dernière semaine de novembre à Belfort, en Franche-Comté (FR). Cette Assemblée Générale aura lieu dans les locaux de General Electric, sponsor de l'ARE et aura pour thème : "L'innovation régionale: une solution énergétique responsable pour la croissance et l'emploi en Europe". Les membres en prennent note.

X. Finances et état des adhésions

M. Klipp prend la parole pour présenter l'état des adhésions. Deux régions souhaitent devenir membre : Kvermo Kartlj et Tbilisi, Géorgie. Elles sont acceptées comme nouveaux membres.

M. Urs Wüthrich-Pelloli, vice-président trésorier de l'ARE présente le bilan des comptes de 2008. Il remarque que l'audit conduit par le cabinet KPMG a confirmé les chiffres avancés par l'ARE, sans modifications ni restrictions. Un surplus de près de 16 000 euros à même été dégagé grâce à l'attention portée au financement des activités. Le bilan 2008 est adopté avec une seule abstention.

Mme Anja Ruhland, coordinatrice des financements de l'ARE, présente un bilan des récentes évolutions de projets en cours ainsi que des financements dont l'ARE bénéficie. A ce sujet, l'ARE continue de recevoir des fonds structurels liés aux programme « L'Europe pour les citoyens » et a mis en application de nouveaux projets bénéficiant de fonds de l'UE, comme les projets

PRESERVE et MORE4NRG, co-financés par le programme INTERREG IVC, ainsi que la Plateforme pour la Coopération et le Développement Décentralisés, subventionnée par le programme EuropeAid. Mme Ruhland fait ensuite un court résumé des dernières propositions de financement (ECREIN – European Clusters and Regions for Eco-Innovation Network, ou YES – Youth Entrepreneurship Strategies in European Regions), qui sont en cours d'évaluation par les autorités de gestion responsables, qui devraient rendre leur copie en automne/hiver. Elle propose la mise en place d'un groupe de travail dédié aux financements européens afin d'améliorer la capacité des régions à absorber ces derniers. Le mandat proposé pour le groupe de travail et son adhésion au Comité permanent Affaires institutionnelles est adopté par le Bureau.

XIII. Sujet d'intérêt général

M. Pierre Meyer, chargé de mission, s'adresse à l'auditoire pour présenter le groupe de travail sur les statuts et le règlement intérieur, ses missions et leurs premiers résultats. Il propose une réforme en trois étapes pour rassembler les éléments de ces statuts afin que chaque pays puisse confirmer que les changements apportés au système lui correspondent culturellement, légalement et moralement. Les propositions de M. Meyer seront sujet à un vote lors de la prochaine Assemblée Générale.

Clôture de la réunion

Mme Sabban déclare la réunion du Bureau de l'ARE terminée.